



Coupon sport et handicap 49



*Facilitez la première inscription des
personnes en situation de handicap
dans votre club sportif*



Coupon sport et handicap 49

Pourquoi ?

L'objectif du « Coupon sport et handicap 49 » est de faciliter la 1^{ère} inscription des personnes en situation de handicap dans votre club sportif.

Pour qui ?

Toutes les personnes, enfants ou adultes, en situation de handicap moteur, mental, sensoriel ou psychique, prenant pour la 1^{ère} fois une licence sportive.
La personne ne doit pas avoir déjà bénéficié du coupon sport et handicap.

Comment ça fonctionne ?

1- Votre club accorde au bénéficiaire une réduction lors de sa 1^{ère} prise de licence. Vous êtes libre de fixer le montant de la réduction.

2- Vous devez compléter le formulaire internet pour solliciter la compensation de la réduction, dans la limite de **50€ par personne** :

 <https://lc.cx/GUVJ>

3- Assurez-vous d'être référencé dans le Handiguide des sports et que vos données sont à jour. Ce guide, disponible sur internet, répertorie les associations accueillant ou susceptibles d'accueillir des personnes en situation de handicap :

 www.handiguide.sports.gouv.fr

4- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et le Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine et Loire (CDOS) vérifient l'éligibilité de votre demande et assurent le règlement.

Plus de renseignements

Comité Départemental Olympique et Sportif 49 :
cdos49.accueil@franceolympique.com

Direction Départementale Cohésion Sociale 49 :
ddcs@maine-et-loire.gouv.fr